PATRIMOINE

ENVIRONNEMENT

CITOYENNETÉ

CONVOCATION à L'ASSEMBLEE GENERALE samedi 18 janvier 2025

Salle **1** Saint-Géry, Allée Fernand Lataste - GRADIGNAN

14h : Accueil des participants à l'AG - Cotisations.

14h30 : Assemblée Générale

- Approbation du compte rendu de l'AG précédente (AG du 12 janvier 2024).
- Rapport moral.
- Rapport d'activités.
- Rapport financier.
- Approbation des rapports.
- Vote sur le montant des cotisations 2026.
- Budget prévisionnel 2025.
- Programme des activités du premier semestre 2025
- Voyage à Toulouse (10, 11, 12 juin) : Inscriptions.
- Election au CA (candidatures à communiquer au secrétaire avant le 5 janvier 2025).
- Echanges et questions diverses (à communiquer au secrétaire avant le 5 janvier).

17h00 : Exposé sur la géothermie en Gironde par Pierre Iglesias (ADEME).

18h 30 : Présentation de l'association aux invités des 25 ans de ''Au pays de Cernès'' suivie d'un apéritif dinatoire.

----------✂----------

Dans le cas où vous ne pourriez pas assister à l'AG, merci de retourner le coupon ci-dessous :

Association Au Pays de Cernès. Délégation de pouvoir :
(un(e) adhérent(e) ne peut recevoir que 2 pouvoirs (art 17 des statuts de l'association))

Je soussigné(e)…….adhérent(e) au Pays de Cernès,

donne pouvoir à…….adhérent(e) au Pays de Cernès

pour procéder aux votes lors de l'Assemblée Générale du samedi 18 janvier 2025

Date: Signature:

----------✂----------

Afin d'organiser au mieux la journée, merci de retourner le coupon ci-dessous **avant le 5 janvier** :

Assemblée générale du samedi 18 janvier 2025.

Je participe à l'apéritif dinatoire : oui ☐ non ☐

J'apporte une préparation sous forme d'amuse-gueule pour l'apéritif. oui ☐ non ☐

Le dessert et les boissons seront offerts par l'Association pour accompagner ce moment convivial.

Association « Au Pays de Cernès ». Présidente : Anne BANVILLET - Tél. : 05 56 80 55 07
Parc de la Tannerie, 139-141, rue de la Croix de Monjous, 33170, GRADIGNAN
Courriel : « contact@paysdecernes.org » - Site Internet : « www.paysdecernes.org » Association régie par la Loi du 1 juillet 1901